



POSITION DE LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES, CENTRE RÉGIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR ADULTES

EN VUE DE SOUTENIR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS ACQUIS LES COMPÉTENCES DE BASE, LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES DEMANDE POUR LE SECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION

1. **L'AUGMENTATION ET LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE D'ALPHABÉTISATION ET DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) SUR BRUXELLES** : en sensible augmentation d'année en année (7834 apprenants en 2009 selon l'enquête de Lire et Écrire), l'offre d'alphabétisation et de français langue étrangère (FLE) reste insuffisante, voire pas adaptée l'ensemble des besoins tant exprimés que pressentis :
- 1500 refus d'inscription en Alphabétisation faute de place sont signalés en 2009,
 - les Belges francophones en difficulté avec l'écrit sont quasi absents des dispositifs d'alphabétisation
 - faute d'une offre suffisante en FLE, les primo-arrivants scolarisés cherchent à s'inscrire en alphabétisation

Dans cette situation, LIRE ET ÉCRIRE Bruxelles

↳ demande l'octroi de moyens supplémentaire au secteur d'alphabétisation afin d'augmenter sensiblement le nombre des formations plus intensives de 8 à 12 h/semaine.

↳ demande qu'un accord de coopération soit conclu avec les Communautés (française en ce qui nous concerne) en vue d'organiser suffisamment de cours d'alphabétisation et de français dans le cadre de la Promotion sociale.

↳ revendique, parallèlement, des moyens spécifiques, distincts de ceux destinés à l'alphabétisation des personnes non scolarisées, pour développer les cours de français langue étrangère pour primo-arrivants scolarisés.

↳ plaide donc pour la mise en œuvre en Communauté française d'une coordination de l'accueil-orientation des primo-arrivants et des formations en FLE dans un souci d'amélioration de la cohérence et de la visibilité de l'offre.

↳ revendique un financement structurel pour implanter en Région de Bruxelles capitale un dispositif d'accueil et de formation en alphabétisation et FLE destiné aux Demandeurs d'asile.

↳ demande une meilleure prise en compte des personnes handicapées au niveau de l'accès aux dispositifs de formation d'alphabétisation.

2. **LA FORMATION ET L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI PEU QUALIFIÉS**

Au vu de la part importante du public que constituent les demandeurs d'emploi peu qualifiés dans les associations mais de l'offre encore limitée de formations en alpha et FLE dans le secteur de l'Insertion socio-professionnelle, au vu du peu de travailleurs infrascolarisés dans les dispositifs de formation,

LIRE ET ÉCRIRE Bruxelles demande

↳ demande l'augmentation de l'offre d'alphabétisation et FLE dans le secteur de la formation en insertion socio-professionnelle

↳ demande la création ou le renforcement des possibilités pour le personnel ouvrier et employé peu scolarisé de suivre des cours d'alphabétisation ou de formation générale, tant dans les secteurs privés que dans le secteur public.

↳ revendique qu'il y ait moins de moyens destinés au contrôle des chômeurs et plus de moyens pour la création d'emplois.

↳ demande que soit organisée par l'Etat fédéral, une campagne de sensibilisation des employeurs visant à mettre en adéquation le niveau de formation demandé avec la réalité des compétences nécessaires pour l'emploi à occuper.

3. **L'ESTIMATION SCIENTIFIQUE DES BESOINS EN ALPHABETISATION** : La participation active et financière de la Région bruxelloise à une enquête de type international sur les compétences de base en français permettrait d'obtenir une image plus précise des publics en difficulté avec l'écrit et donc pouvoir estimer les besoins en matière d'alphabétisation et de sensibilisation.

Dans cette situation, LIRE ET ECRIRE Bruxelles

↳ demande que la Région Bruxelloise dégage les moyens nécessaires à une collaboration à l'enquête nationale IVQ, « Information et Vie quotidienne » que vont lancer les instances françaises à l'horizon 2011 et à laquelle la Wallonie va s'associer à laquelle la Wallonie.

4. **LA PREVENTION ET LA PRISE EN COMPTE DE L'ILLETTRISME CHEZ LES JEUNES** :

Au 31.12.2008, en Région bruxelloise, 25 % des Demandeurs d'emploi de régime linguistique francophone inoccupés inscrits sont infrascolarisés. 19 % de ces DEI diplômés au maximum du primaire avaient moins de 25 ans (2.409 jeunes).

Dans cette situation, LIRE ET ECRIRE Bruxelles

↳ demande la réalisation d'un cadastre des élèves sortants de l'enseignement secondaire, quels que soient leur mode de sortie (avec ou sans certification, « à l'heure » ou précocement) qui permettrait de mieux cerner les particularités des jeunes qui ont obtenu au maximum le CEB et de mettre en évidence leurs parcours professionnels et/ou de formation ultérieurs. Ces données seraient un support utile pour mener des politiques ciblées dans la perspective de la mise en place du dispositif territorial Alpha sur Bruxelles.

↳ prône le développement d'actions davantage coordonnées au niveau local entre l'ensemble des parties concernées par la prise en compte du décrochage scolaire et des difficultés d'acquérir les compétences de base chez les enfants et les jeunes.

5. **L'ACCES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)** :

Dans notre société où les TIC prennent de plus en plus de place en termes d'insertion sociale, socio-culturelle et socio-économique, un grand nombre de citoyens n'ont toujours pas accès tant aux services qu'aux contenus de ces nouveaux outils.

Dans cette situation, LIRE ET ECRIRE Bruxelles

↳ revendique la mise à disposition de moyens nécessaires pour que

- le secteur associatif bénéficie d'un équipement multimedia et de ressources pédagogiques adaptées aux besoins du public
- les ménages les plus défavorisés bénéficient d'un « minimum de connexion garantie » et de conditions d'accès favorables à un équipement informatique et une formation de base à son utilisation
- plaide aussi pour le maintien de moyens d'information de communication et de services non numériques.

6. LUTTE CONTRE LES FRACTURES SOCIALES ET POUR L'EGALITE DES CHANCES :

Compte tenu des enjeux d'insertion sociale qui y sont liés, Lire et Ecrire Bruxelles

↳ plaide pour une Politique des grandes villes ambitieuse et durable et revendique un financement structurel de ce programme dans l'intérêt de plusieurs grandes villes du pays, dont plusieurs communes de Bruxelles et de nombre d'associations qui bénéficient de ce programme.

↳ revendique la stabilisation et le développement du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) de manière structurelle, en cohérence avec les politiques des régions et de la communauté française.

7. COORDINATION TERRITORIALE DE L'ALPHABETISATION A BRUXELLES

Compte tenu de l'ensemble des besoins cités ci-avant,

Lire et Ecrire Bruxelles

↳ (re-)demande que les moyens nécessaires soient dégagés à la mise en place d'une coordination territoriale bruxelloise de prise en compte de l'analphabétisme afin de :

- réfléchir et analyser la politique en matière d'alphabétisation en vue de poursuivre un plan d'action au niveau de l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- développer, à l'échelle territoriale, la collaboration entre opérateurs de formation et autres acteurs concernés par la problématique de l'analphabétisme pour augmenter l'efficacité des actions d'alphabétisation et des dispositifs de lutte contre l'analphabétisme.